



**Pêche en Mer**

**RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LE BAR  
LES DESSOUS D'UNE DÉCISION**

**DU BORD PEUT-ON CIBLER L'ANGUILLE EN MER ?**

**AU LARGE LE BAR ET LA ROCHE**

**GROS POISSONS À L'ANCRE AVEC DES VIFS**

**UN CLUB DE PÊCHE... POURQUOI FAIRE ?**

**SALON DES PÊCHES DE NANTES AU PLUS BAS DE LA MARÉE FRÉDÉRIC JOUËT SE CONFIE...**

**NOUVELLE SÉRIE  
CAHIER PRATIQUE  
DU SURFCASTING**

**À L'ESSAI...  
CHEETAH MARINE 6.90**

**EN PÊCHE SUR...  
QUICKSILVER ACTIV  
805 PROFISH**

6,10 € - MENSUEL N° 369 S - Avril 2016

L 19761 - 369 S - F: 6,10 € - RD

BEL/LUX : 6,90 € - DOM S : 7 € - ESP/PORT/CONT/AT : 7,10 € -  
POL S : 10,40 CFP - POL A : 19,00 CFP - CAL S : 9,50 CFP -  
TUNISIE : 14 TND - AND : 6,10 € - MAROC : 7,4 MAD

1179f5ce5990ca0062bc49b4700b5f5c00d17dd0a016068c



# EMBRUNS PÊCHE

Salon Européen des pêches à Nantes

## RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

# Une conférence pointue sur le bar

**Pendant les trois jours de salon, les conférences se sont enchaînées et l'une des plus attendus fut sans conteste l'intervention sur l'interdiction de prélèvement du bar au Nord du 48e parallèle avec notamment la présence du Président de la commission pêche au Parlement européen, Alain Cadec. Un événement qui montre que malgré la crise traversée, le salon de Nantes reste un lieu important d'échange et de compréhension des enjeux halieutiques.**

Il est 15 heures le samedi 13 février lorsque débute la conférence. Le public, composé d'une soixantaine de pêcheurs, attend beaucoup de cette intervention. En effet, un certain flou entoure cette loi et la présence de Mr Cadec (qui, rappelez-le, était déjà venu se prêter à l'exercice l'an passé) devrait apporter son lot de précision. Les conférenciers, eux, sont au nombre de quatre, Alain Cadec compris, avec chacun un profil de pêcheur particulier. Philippe Garcia, premier intervenant, est Membre de l'association anglaise Save Our Sea Bass et donc très engagé dans la protection de l'espèce. L'homme se présente comme un modeste pêcheur, mais chacun comprend rapidement qu'il est un peu plus que cela. Son intervention porte sur les moyens mis en œuvre par d'autres pays pour protéger la ressource halieutique. Au menu, les actions de plusieurs Etats d'Amérique du Nord (Californie, Texas, Floride, Alabama...) où nous est révélé l'existence, depuis les années 50, d'une taxe sur l'équipement pêche afin de financer des actions de protection mais également l'interdiction du filet dans certaines zones. Même son de cloche pour l'Irlande qui ne tolère la pêche du bar qu'à l'hameçon sur ses côtes. Une intervention très écoutée et qualifiée de "remarquable" par Alain Cadec qui prend le relais. Le député européen revient d'abord sur son intérêt pour la pêche du bar puis nous explique son rôle au Parlement : « *j'essaye de trouver un juste équilibre entre la préservation de la ressource et l'économie du secteur.* » Il souhaite aussi enterrer la hache de guerre pour « *fédérer pros et récréatifs.* » Jean Kiffer rebondit

et s'attaque au quota d'un bar par jour par pêcheur qu'il ne soutient pas et qui selon lui est trop draconien en nuancant que « *la France est le premier pays prédateur du bar en Europe.* » Le chassé-croisé continue avec Jean-Claude Bel qui souhaite, lui, « *saluer le travail de l'Europe car cette institution a fait un très gros travail.* » en ajoutant qu'il se « *bat pour une représentativité accrue de la pêche récréative au sein de l'UE.* » Tout en dénonçant les chalutages sur frayères dans la zone nord en janvier 2016.

Méditerranée venant du public interrompent la discussion très atlantisée. Jean Kiffer dit alors que « *ce qui s'est passé avec le thon en méditerranée est quelque chose de fabuleux et cela, c'est grâce à l'Europe. C'est un exemple pour le bar.* » Après cinquante minutes, Denis Mourizard coupe court afin de laisser la parole à l'assemblée pour les questions : la mise en place d'un permis de pêche en mer ? Les conférenciers précisent qu'une telle décision n'est pas du ressort de l'Europe mais de l'Etat français. Des mesures à l'horizon 2018 pour le Golfe de Gascogne ? Mr Cadec répond que ce serait logique mais qu'il ne peut pour pas confirmer qu'une telle mesure soit prise. Le député achève finalement la conférence, en précisant un avenir similaire à celui du bar pour le lieu et la dorade si l'on reste sur cette ligne. ■

### Alain Cadec : « la séparation territoriale du 48e est une aberration. »

La conférence prend une tournure de plus en plus débridée. Mr Cadec annonce que « *la séparation territoriale du 48e parallèle est une aberration. D'une part les bars se déplacent et d'autre part les pros vont venir augmenter la pression dans le sud.* » Quelques inquiétudes sur l'avenir de la

De gauche à droite, Jean Kiffer, Philippe Garcia, Alain Cadec, Jean-Claude Bel, Denis Mourizard.

**Ont participé à la conférence :**  
**Présentation : Denis Mourizard**  
**Alain Cadec : Président de la commission européenne de la pêche.**  
**Philippe Garcia : membre de l'association Save Our Sea Bass.**  
**Jean-Claude Bel : Président de l'EFTTA.**  
**Jean Kiffer : Président de la FNPPSF.**

